

L'accueil de loisirs les Colombiers à Chantemerle recherche un animateur BAFD titulaire, ou à défaut contractuel, placé(e) sous la responsabilité de la responsable de l'ALSH et du périscolaire.

Poste à pourvoir dès que possible.

1. Direction adjointe de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

- Assurer la responsabilité du fonctionnement de l'accueil de loisirs en l'absence de la directrice ;
- Assurer l'encadrement du personnel d'animation affecté à ce service ;
- Gérer les inscriptions des enfants à l'ALSH ;
- Etablir et mettre en place avec l'équipe la mise en place du projet d'animation de la collectivité à destination des enfants de 3 à 12 ans au sein de l'accueil de loisirs ;
- Proposer le projet pédagogique du centre de loisirs et toutes actualisations ;
- Proposer des animations dans le cadre du projet pédagogique ;
- Encadrer et animer les activités auxquelles les enfants participent ;
- Afficher les arrêtés régissant l'ALSH ;
- Prendre en charges les stagiaires ALSH BAFA ;
- Gérer la formation des stagiaires BAFA : suivi, évaluation, appréciation envoyée aux organismes compétents ;
- Proposer les plannings d'activités des mercredis après-midi, des petites vacances scolaires (zone B) et des vacances d'été ;
- Prévoir le matériel servant l'exécution des activités (achats, documentation...) et s'approvisionner selon les besoins ;
- Exécuter et encadrer la pause déjeuner de l'ALSH ;

2. Supervision et participation au service de Restauration Scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi):

- Faire le lien avec les parents ;
- Superviser les agents en charge d'encadrement d'enfants en supervisant les agents (et en participant en tant que besoin) sur les missions suivantes ;
- Prendre en charge à l'école les enfants de la maternelle ou du primaire inscrits au restaurant scolaire à la sortie de classe ;
- Faire l'appel à l'aide de tablette ;
- Les surveiller pendant la récréation d'avant repas (passage aux toilettes et lavage des mains) ;
- Les amener à la salle de restauration et les installer ;
- Participer au service des repas et aider les plus jeunes enfants à manger ;
- Participer au service de restauration : distribution des entrées, des plats et des desserts ;

- Desservir les tables en fin de repas et apporter la vaisselle salle sur un chariot devant la cuisine ;
- Assurer l'encadrement et la sécurité des enfants durant le repas ;
- Accompagner les enfants de la maternelle dans la cour et les surveiller pendant le temps de récréation avant la classe jusqu'à l'arrivée des enseignants ;
- Informer de manière systématique le responsable hiérarchique des problèmes rencontrés ;
- Proposer et organiser des animations sur le temps de cantine (éducation au goût, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc..) ;
- Observer une veille informationnelle quotidienne concernant les changements d'organisation ;

3. Supervision l'Accueil Périscolaire - Participation aux accueils du midi / soir :

- Prendre en charge et assurer l'encadrement des enfants de maternelle et primaires inscrits à l'accueil périscolaire du soir et du midi, directement après le temps scolaire (goûter, jeux, activités manuelles selon la saison) ;
- Superviser l'accueil du matin (encadrement de l'agent en charge de cette plage horaire) ;
- Proposer et organiser des animations ;
- Faire l'appel à l'aide de tablette, faire le lien avec les parents ;
- Faire remonter à son supérieur hiérarchique les besoins pour le fonctionnement du service en investissement et en fonctionnement ;
- Observer une veille informationnelle quotidienne concernant les changements d'organisation ;
- Superviser les agents en charge d'encadrement d'enfants
- Faire le lien avec les familles

Le remplacement ponctuel d'agents sur des missions périscolaires (transport scolaire, ATSEM, etc..)

EXIGENCES REQUISES :

FORMATIONS ET QUALIFICATIONS NECESSAIRES :

- BAFD
- Permis B
- Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)

COMPETENCES NECESSAIRES :

- Concevoir des séances d'animation en rapport avec le thème des activités périscolaires ;
- Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Maitriser les techniques et outils d'animation et de communication ;
- Connaître l'environnement juridique et institutionnel de l'animation et la réglementation des activités ;
- Connaître le développement de l'enfant (physique, moteur, affectif) ;
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- Veiller à la sécurité et à l'hygiène des enfants (propreté corporelle, hygiène vestimentaire, soins infirmiers) ;
- Connaître les protocoles d'utilisation des produits d'entretien et des matériels ainsi que les techniques de nettoyage ;
- Connaître les règles relatives aux règles d'hygiène et aux normes HACCP ;
- Connaître les techniques de services en salle ;
- Connaître les notions de base concernant les allergies (application PAI) ;
- Management d'équipe, sens des relations et capacité à gérer les relations interpersonnelles

SAVOIR-FAIRE :

- Aptitude à l'encadrement ;
- Savoir s'organiser et gérer les priorités ;
- Savoir identifier les besoins des enfants ;
- Connaître les techniques de base de la psychologie et de la pédagogie des enfants ;
- Savoir accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens et l'acquisition de l'autonomie ;
- Connaître les techniques d'animation et de conception d'activités ;
- Savoir les transmettre à l'équipe animation ;
- Savoir s'adapter aux situations rencontrées ;
- Maitriser l'informatique (Mail, Word, Excel) et les logiciels métier (Abellium) ;

SAVOIR-ETRE :

- Fortes qualités relationnelles ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Pédagogie ;
- Sens de l'organisation ;
- Autonomie ;
- Sens de la discrétion ;
- Facultés d'écoute et d'accompagnement ;

- Savoir gérer les priorités ;

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

- Bâtiment ALSH et son aire de jeux close au « Parc des Colombiers » ;
- Espace dédié à l'accueil périscolaire du soir ;
- Restaurant scolaire ;
- Certains espaces de l'école pour les activités périscolaires et / ou pour les regroupements.

HORAIRES DE TRAVAIL :

Modulation sur la base de 1607 heures/an. Horaires journaliers et hebdomadaires variables selon les périodes de l'année (période hors vacances scolaires et périodes de vacances scolaires)

Avantages : Tickets Restaurants, participation employeur trajets Domicile-Travail en transports en commun, Prime mobilité durable, **CNAS, participation mutuelle et prévoyance**

Si contractuel, contrat initial de 6 mois avec possibilité de prolongation selon résultats.